

L'ÉCHO de FRONTENAC

ORGANE
de
LA VILLE
de
LAC MEGANTIC
et de la
REGION

Autorisé comme
envoi postal de la
deuxième classe,
Ministère des Pos-
tes, Ottawa.

18e année, No 24

Imprimé à St-Joseph de Beauce, JEUDI, 10 AVRIL 1947

L.-Philippe Poulin, directeur

Au conseil municipal

SEANCE SPECIALE DE MERCREDI LE 9 AVRIL

A cette réunion d'hier soir étaient présents Son Honneur le maire Paul Leblanc qui a présidé la séance, MM. les échevins Abid Komery, Camille Ethier, J. J. Stewart, Wilfrid Bellefleur, Cyrille Blais ainsi que M. Léo Michaud, assistant-greffier.

Le maire fait la prière puis déclare l'assemblée ouverte. L'assemblée prend connaissance de la copie d'un procès-verbal d'une assemblée des membres de la Légion Canadienne, succursale No 136, dont voici le texte:

"Il est proposé par A. Dupuis et secondé par H. P. Laporte que la Légion Canadienne, succursale No 136, Lac-Mégantic, se réserve tous les tuyaux d'aqueduc ou d'égouts qui se trouvent dans la terre du camp militaire, avec droit de passage sur tous les lots traversés par le réseau d'aqueduc ou d'égouts et ce, pour elle ou ses représentants, et d'effectuer tous les travaux sans que des dommages puissent être réclamés pour le creusage; et le posage des tuyaux ainsi que le changement nécessaire pour les fins du système d'aqueduc."

"Il est proposé par J.-Lucien Lapointe et secondé par A. Cameron, que la Légion Canadienne, succursale No 136, Lac-Mégantic, cède qu'elle et transporte à la ville de Mégantic tous ses droits et prétentions aux rues portant les numéros... (ici la résolution fait mention des numéros concernés) et les lots 4-54, 4-39, 4-40, de la subdivision des lots 3-3 et 4 des plan et livre de renvoi officiels du village d'Agnes, Canton de Ditchfield, avec aussi tous les tuyaux d'aqueduc et d'égouts de 4 pouces et plus qui sont dans le sol et qui sillonnent la propriété du camp militaire, devant sortir dans le camp militaire, avec en plus, les poteaux les fils électriques et accessoires appartenant actuellement à La Légion, et qui se trouvent dans les rues, ou ailleurs, à 4 pieds à l'extérieur des bâtisses érigées sur le terrain dit "Camp Militaire"; que cette cession soit faite gratuitement à la condition que la ville de Mégantic émette des permis de construction de maisons d'habitation sur le "Camp Militaire" immédiatement, et que le "Board of Trustees" représentant La Légion et composé de MM. G. M. Stearns, Adrien Cameron et André Beaubien, soient autorisés à signer un contrat notarié pour et au nom de La Légion Canadienne, succursale No 136, Lac-Mégantic, Adopté."

Après avoir pris connaissance de ce document, il est proposé par l'échevin Komery, secondé par l'échevin Blais que le contrat soit passé entre La Légion et la ville, au sujet de cette tuyauterie, tel que compris, dans leurs résolutions.

Le maire fait la lecture du règlement No 16, par lequel le règlement No 114 est amendé de la manière suivante:

"Que le règlement No 114 tel qu'amendé par les règlements Nos 117 et 121, soit de nouveau amendé comme suit: 1—En ajoutant à l'article 2, chapitre 2, Section 1, le paragraphe suivant: "Il en sera de même pour les chauffeurs de taxis, les taxis, les drive-yourself, les vendeurs de patates frites et les vendeurs de poissons par les rues de la ville. 2—En remplaçant les chiffres \$10.00 par les chiffres \$25.00 à l'article 3 du chapitre 1, section 2. 3—En remplaçant l'article 1, chapitre 7, section 2 par le suivant: "Pour toute personne faisant le transport de gens d'un point à l'autre de la ville, la somme de \$20.00 pour chaque automobile; pour toute personne faisant le louage d'automobiles "Drive-yourself" d'un point à l'autre dans la ville ou d'un point dans la ville ou en dehors de la ville, la somme de \$25.00 pour chaque automobile; aucune sollicitation ni stationnement ne sera permis dans aucune rue de la ville, sans une autorisation du comité de police; 1—Que l'article 2, chapitre 7, section 2 soit révoqué pour toutes fins; 5—En ajoutant après l'article 5, du chapitre 2, section 2, l'article 5a: "Pour toute personne faisant le commerce de patates frites, la somme de \$15.00 plus \$6.00 pour permis spécial pour vidanges; 6—En ajoutant après l'article 19, du chapitre 2, section 2, l'article suivant: 19a Pour toute personne exploitant pour le commerce de bois ouvré, etc., et employant moins de dix personnes, la somme de \$10.00 plus 1-8 de 1% pour fonds de commerce; 7—En remplaçant le chiffre \$7.00 par le chiffre \$25.00 à l'article 4, chapitre 2, section 2; 8—En remplaçant le chiffre -10.00 par le chiffre \$5.20, à l'article 3, chap. 1, section 2.

Il est ensuite proposé par l'échevin Stewart, secondé par l'échevin Ethier, que le règlement No 16 soit accepté, tel que lu. Adopté.

Les membres du conseil ont devant eux, ce soir-là, le nouveau contrat de la compagnie Shawinigan Water and Power, couvrant 1400 chevaux-vapeur, à une tension approximative de 32,000 volts, pour fins de distribution de l'énergie électrique, dans la ville de Mégantic et dans le rayon permis par la charte et amendements de la ville de Mégantic; le dit contrat stipule les conditions, prix, etc., pour l'achat de cette quantité d'énergie électrique de la Shawinigan dont le paiement minimum mensuel sera de \$2,625.00; ce contrat nouveau fait encore mention qu'il annulera et remplacera l'ancien pourvoyant à la livraison de 400 chevaux-vapeur en date du 18 septembre 1946.

Le maire ajoute qu'une copie du contrat en question a été remis à M. Philibert Cliche de Megantic Manufacturing et qu'une autre est entre les mains de M. G. M. Stearns de la compagnie Lake Megantic Pulp et qu'avant de signer, la ville attend la réponse de ces industriels.

Le maire fait la lecture du règlement d'emprunt No 152, couvrant un montant de \$130,000.00 et dont voici le texte:

"Attendu qu'après estimation faite, la Corporation de la ville de

SUR LE PONT D'AGNES

Pâques n'est plus! Les vacances de Pâques non plus!

Ceux qui nous ont déclaré avoir déjà vu jadis, au matin de Pâques, danser le soleil, s'accordent aujourd'hui à dire que ce n'était là qu'une illusion d'optique ou... de jeunesse!

Un demi-million de mineurs font la grève sur le tas... de charbon aux Etats-Unis.

On dirait des corneilles qu'elles ont moins de façon depuis qu'elles ont moins de viande à manger.

Sans bruit, nos propriétaires d'érablières font du sucre.

De la même façon la tire sort du chaudron!

Les excursions à la cabane, via notre lac, ne se font pas toujours sans qu'on se mouille les pieds.

Entre "spéciers", on ne sait pas non plus, quelle est la quantité d'eau qui boue dans la bouilloire de son voisin.

Il y a une exception à la règle, et le sucre d'érable fabriqué à gros grains est ordinairement de la plus belle qualité.

En maintes érablières, aux outillages modernes c'est au champion que revient toujours le prix de la course aux érables.

Toute la nation est fière de son produit national.

Aux anciens du collège de Lac-Mégantic

Vous ne prenez pas plaisir à regarder ces jours-ci nos anciens du collège de Lac-Mégantic qui n'ont pas encore reçu de lettre circulaire sont priés de donner leur nom aux Révérends Frères. Dans une organisation d'aussi grande envergure, il est possible que des oublis involontaires se glissent. Nous nous en excusons à l'avance. A tous les Anciens de nous aider à combler ces lacunes. Il reste moins de trois mois avant la célébration des fêtes de notre Alma Mater. Que chacun donne un coup à la roue et nous aurons un immense succès inoubliable. Il ne faut pas oublier ces deux dates: 28 et 29 juin 1947.

Le Comité d'Publication

Une fenêtre est enfoncée par une grue mécanique

Un accident qui aurait pu avoir des suites beaucoup plus graves que celles aujourd'hui connues est sans contredit celui qui est survenu rue Frontenac, vers une heure de l'après-midi, hier mercredi.

Une grue mécanique, propriété de M. Conrad Brassard, entrepreneur descendant la rue Frontenac, en face de l'hôtel de ville, lorsqu'une chaîne faisait partie des contrôles de la voiture se brisa.

S'engageant sur le trottoir puis sur la propriété de l'édifice Jos. Dion, la partie supérieure du lourd véhicule vint heurter une fenêtre du second étage de la maison Dion enfonçant la dite fenêtre et causant des dégâts sur les murs intérieurs de la maison, partie occupée par le gérant du magasin, M. Bergeron et la famille de ce dernier.

On comprendra l'émoi que causait cet accident et le bruit qu'il produisit. En peu de temps de nombreuses personnes s'étaient rassemblées en face de l'édifice et chacun expliquait, à sa manière, les circonstances qui avaient entouré cet accident d'un caractère vraiment exceptionnel.

Après avoir été retirée de sa position et réparée, la grue continuait sa route vers la partie basse du quartier centre où, sur la propriété de M. J. A. Roberge, marchand, elle fut mise en opération, effectuant les travaux de creusage d'une vaste cave devant servir de base au nouvel édifice Roberge.

On a lu récemment l'histoire de l'heure avancée, comme par les années passées à partir du 27 avril 1947. Adopté.

N'oublions donc pas d'avancer de une heure, la petite aiguille de nos montres et de nos horloges au jour indiqué, dimanche, le 27 avril.

La Ligue des Propriétaires

Les quarante-neuf propriétaires de la ville de Lac-Mégantic ont tenu leur assemblée générale le 9 avril dernier. Cette assemblée a été présidée par le président de l'organisation M. Jos. Drouin. M. J. Armand Drouin, avocat, a été nommé secrétaire, et M. Philibert Cliche, notaire, a été nommé trésorier.

Le secrétaire fait la lecture d'une lettre de M. J. A. Blanchette accusant réception d'une demande de la Ligue, relativement au contrôle des loyers. Dans cette lettre, adressée au président Monsieur Dautremlé, Monsieur Blanchette dit qu'il transmet à qui de droit la résolution.

On prend connaissance de la copie d'une lettre qui a été envoyée au Conseil de ville, par la Compagnie Megantic Manufacturing, concernant les droits hydrauliques sur la rivière Chaudière.

Une lettre de la Chambre de Commerce signée de son secrétaire M. Gérard Lacourcière, demandant à la Ligue de joindre ses délégués à ceux de la Chambre de Commerce, au Conseil de Ville et les paroisses avoisinantes lors de la délégation qui devra se rendre à Québec pour discuter avec nos autorités provinciales l'ouverture d'une route Mégantic-St-Georges.

Le président Monsieur Dautremlé fait remarquer qu'il a pris sur sa responsabilité de faire partie lui-même de la délégation avec M. Philibert Roy, vu qu'aucune assemblée n'a été tenue chez les propriétaires depuis la réception de cette invitation. Il donne les noms de ceux qui, de chez-nous ont fait partie de la délégation: MM. Paul Leblanc, maire, et Abid Komery, échevin, pour le conseil de ville; M. Joachim Lacombe, président, Gérard Lacourcière, secrétaire, et Henri Giguère, pour la Chambre de Commerce, enfin pour la Ligue, M. Dautremlé et Roy. Il énumère les noms des paroisses qui avaient leurs représentants. Parlant du résultat de la délégation, Monsieur Dautremlé dit que le gouvernement semble très disposé à prendre en considération le but de la délégation et la nécessité du chemin demandé; comme réponse et résultat de ces démarches un ingénieur sera envoyé sur les lieux aussitôt que faire se pourra, afin de déterminer quel sera le coût du projet; il espère que dans un avenir rapproché ou aura des échos de ces démarches. M. J. Armand Drouin demande de quel côté on fera passer la route en question, si c'est à l'est ou à l'ouest, sur quoi Monsieur Dautremlé répond qu'il n'en a pas été question.

On prend connaissance des comptes reçus à La Ligue depuis la dernière réunion. Ils sont acceptés et le paiement en est autorisé par une résolution dans laquelle M. Gagnon se fait le proposeur et M. Roméo Dubuc, le second. Adopté.

Entre autres correspondances, soulignons une lettre de M. J. A. Blanchette, relativement à une résolution de la Ligue, demandant l'amélioration du transport postal

entre Lac-Mégantic et Québec. Dans sa lettre, le député de Compton informe la Ligue qu'il a transmis sa demande à l'honorable Ministre des Postes, M. Bertrand.

Le secrétaire fait la lecture d'une lettre de M. J. A. Blanchette accusant réception d'une demande de la Ligue, relativement au contrôle des loyers. Dans cette lettre, adressée au président Monsieur Dautremlé, Monsieur Blanchette dit qu'il transmet à qui de droit la résolution.

On prend connaissance de la copie d'une lettre qui a été envoyée au Conseil de ville, par la Compagnie Megantic Manufacturing, concernant les droits hydrauliques sur la rivière Chaudière.

Une lettre de la Chambre de Commerce signée de son secrétaire M. Gérard Lacourcière, demandant à la Ligue de joindre ses délégués à ceux de la Chambre de Commerce, au Conseil de Ville et les paroisses avoisinantes lors de la délégation qui devra se rendre à Québec pour discuter avec nos autorités provinciales l'ouverture d'une route Mégantic-St-Georges.

Le président Monsieur Dautremlé fait remarquer qu'il a pris sur sa responsabilité de faire partie lui-même de la délégation avec M. Philibert Roy, vu qu'aucune assemblée n'a été tenue chez les propriétaires depuis la réception de cette invitation. Il donne les noms de ceux qui, de chez-nous ont fait partie de la délégation: MM. Paul Leblanc, maire, et Abid Komery, échevin, pour le conseil de ville; M. Joachim Lacombe, président, Gérard Lacourcière, secrétaire, et Henri Giguère, pour la Chambre de Commerce, enfin pour la Ligue, M. Dautremlé et Roy. Il énumère les noms des paroisses qui avaient leurs représentants. Parlant du résultat de la délégation, Monsieur Dautremlé dit que le gouvernement semble très disposé à prendre en considération le but de la délégation et la nécessité du chemin demandé; comme réponse et résultat de ces démarches un ingénieur sera envoyé sur les lieux aussitôt que faire se pourra, afin de déterminer quel sera le coût du projet; il espère que dans un avenir rapproché ou aura des échos de ces démarches. M. J. Armand Drouin demande de quel côté on fera passer la route en question, si c'est à l'est ou à l'ouest, sur quoi Monsieur Dautremlé répond qu'il n'en a pas été question.

On prend connaissance des comptes reçus à La Ligue depuis la dernière réunion. Ils sont acceptés et le paiement en est autorisé par une résolution dans laquelle M. Gagnon se fait le proposeur et M. Roméo Dubuc, le second. Adopté.

Entre autres correspondances, soulignons une lettre de M. J. A. Blanchette, relativement à une résolution de la Ligue, demandant l'amélioration du transport postal

Réunion des Filles d'Isabelle

A l'issue de la réunion régulière, le 10 avril, les Filles d'Isabelle, le 8 avril dernier à la Salle paroissiale, il y eut dévoilement des secrets secrets.

Un goûter fut habilement préparé et servi par Mme Wilfrid Blekkum, Mlles Blanche Charost, Gaby Giroux et Jeanne Gosselin. La peinture offerte par Mlle Louise Gosselin, lors de la partie de cartes, fut gagnée par Mlle Jeanne Lemieux.

La vente qui s'est terminée trop tôt, malgré l'heure tardive, fut de mieux remplir, grâce à la bienveillante qui existe chez les membres. (communiqué)

L'heure sera avancée

On a lu récemment l'histoire de l'heure avancée, comme par les années passées à partir du 27 avril 1947. Adopté.

N'oublions donc pas d'avancer de une heure, la petite aiguille de nos montres et de nos horloges au jour indiqué, dimanche, le 27 avril.

Docteur Tancrede Fiset, M. D. L.
MEDECINE GENERALE
Spécialités: Maladies de la femme. Traitements électriques.
Heures de bureau: de 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.
Bureau: 31, rue Frontenac (près du théâtre)
Tél: 135-W
Résidence: 46, rue Champlain
Tél: 135-J (pour la nuit)
Sorties de jour et de nuit, sur appels par téléphone.
LAC MEGANTIC — CÔTÉ FRONTENAC

La Ligue des Propriétaires de Mégantic devra se prononcer très prochainement par un Referendum concernant un emprunt de \$300,000.00 que notre ville veut effectuer.

Ce dit emprunt regarde surtout les propriétaires. Il est donc d'un intérêt vital que tous les proprios s'unissent afin d'étudier les différents items que cet emprunt demande, et de répartir à sa juste valeur l'appui désiré.

Nre devise est l'union fait la force et il n'en coûte qu'\$1.50 par année.

Jos. Dautremlé,
Président,

J. Armand Drouin, Avocat
Secrétaire.

AJOUTEZ UN 7UP A VOTRE PLAISIR!



● Décuplez vos plaisirs sportifs et vos joies familiales avec 7-Up, le breuvage limpide et pétillant qui harmonise à la tranchée gaieté. Frais, plein de vie, sec à la langue, 7-Up "ravigote" toute la famille, partout et toujours.



"Ça ravigote"

Au conseil...

(suite de la 1ère page)

me de \$130,000.00 et qu'il serait trop onéreux pour les contribuables de payer pareilles sommes, en une seule année.

Il est par le règlement présent décrété qu'un emprunt de \$130,000.00 soit fait, pour les fins et aux conditions suivantes:

Le montant de l'emprunt sera de \$130,000.00 pour rembourser des emprunts antérieurement faits \$70,000.00 et \$62,000.00 à la Banque de Montréal et 67,500.00 à la Caisse Populaire de Ste-Agnès de Lac Mégantic.

Suivant les plans et estimations des ingénieurs Crépeau, Côté et Lemieux, donner de l'extension aux systèmes d'aqueduc, d'égouts, de voirie, de trottoirs aux rues Lemieux, Lasalle, Laurier, Bréboeuf, St-Edouard, Michaud, Salaberry, Millette, Wolfe, Cartier, Cliche Papineau et Stearns, une somme de \$13,000.00.

Suivant l'estimation des ingénieurs une somme de \$25,000.00 pour le nouveau système de pompage au réservoir actuel de la ville, le présent étant insuffisant et défectueux.

Payer le prix d'acquisition des machines et machineries suivantes, un camion à incendie, un engin Diesel, un tracteur, un compresseur et pour faire la réparation et peinture de l'hôtel de ville, le tout au montant de \$20,000.00.

Le présent emprunt sera remboursé par paiements annuels, pour le capital, par paiements semestriels, pour les intérêts, conformément au tableau ci-attaché.

Le taux du présent emprunt sera de 3% payable semestriellement suivant le tableau ci-attaché.

Le présent emprunt sera fait sous forme d'obligations signées par le maire et le greffier et portera le sceau de la ville de Mégantic.

Ces obligations seront au porteur; elles seront payables à la Banque de Montréal, en la ville de Mégantic, aux dates fixées dans le tableau ci-attaché et les intérêts en seront payables semestriellement à la même banque, également aux dates mentionnées dans le tableau.

Les obligations porteront une série de numéros consécutifs et seront en coupure de cent ou de multiples de cent.

La ville de Mégantic se réserve par le présent règlement, le droit de racheter toute obligation, par anticipation, avant l'échéance en se conformant à la loi, et une clause à cet effet sera imprimée sur chaque obligation.

Pour payer le dit emprunt à chaque échéance, suivant le tableau ci-attaché, tant en capital qu'en intérêts, il est par le présent règlement imposé une taxe spéciale suffisante sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité suivant le rôle d'évaluation en vigueur, chaque, année telle taxe d'avant être prélevée comme tout autre taxe municipale, conformément à la loi qui régit la ville de Mégantic.

Le présent règlement n'aura force et effet qu'après avoir été approuvé par les propriétaires des biens-fonds imposables, électeurs municipaux et par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

Après quelques explications, fournies par le maire, il est proposé par l'échevin Bellefleur, secondé par l'échevin Bellefleur que le dit règlement No 152 soit adopté. Adopté.

Suit alors la lecture du règlement No 150, dont voici le texte, autorisant un emprunt de \$70,000.00 pour une période de 20 ans à 3% d'intérêt par année, payable semi-annuellement.

"Attendu qu'après estimation faite, la corporation de la ville de Mégantic a besoin d'une somme de \$70,000.00 pour faire des constructions, améliorations et rembourser des emprunts antérieurement contractés.

Attendu que la dite corporation n'a pas dans ses fonds la dite somme de \$70,000.00 et qu'il serait trop onéreux pour les contribuables de payer pareille somme en une seule année.

Il est par le règlement présent décrété qu'un emprunt de \$70,000.00 soit fait, pour les fins et aux conditions suivantes:

1—Le montant de l'emprunt sera de \$70,000.00; 2—Les fins auxquelles la somme à emprunter devra être employée sont les suivantes: a—Suivant l'estimation qui en a été faite par des ingénieurs compétents, une somme de \$70,000.00 pour construire un nouveau réservoir dans le quartier sud de la ville, sur la côte Nichol, de 750,000 gallons desservi et fourni par une conduite d'eau de 12 pouces à partir du terrain de la Lake Mégantic Pulp jusqu'au dit réservoir, en plus une pompe Booster pour faire le refolement, le tout étant conforme aux agents Underwriters pour la protection du feu et aussi pour avoir un système d'aqueduc double.

(La balance du texte, intérêt, mode de remboursement, etc., est la même que celle du règlement No 152).

L'échevin Blais se fit le proposeur du règlement dont nous venons de donner le texte et il fut secondé par l'échevin Bellefleur. Adopté.

On procéda ensuite à l'adoption d'un quatrième règlement lequel portait le No 167. En voici le texte:

"Attendu qu'après estimation faite, la corporation de la ville de Mégantic a besoin d'une somme de \$100,000.00 pour faire des constructions et améliorations au département de l'électricité.

Attendu que la dite corporation n'a pas dans ses fonds la dite somme de \$100,000.00 et qu'il serait trop onéreux pour les contribuables de payer pareil montant en une seule année.

Il est par le règlement présent décrété qu'un emprunt de \$100,000.00 soit fait pour les fins et aux conditions suivantes: 1—Le montant de l'emprunt sera de \$100,000.00; 2—Les fins auxquelles la somme à emprunter devra être employée sont les suivantes: "Suivant l'estimation qui en a été faite par des ingénieurs compétents une somme de \$100,000.00 pour construire une sous-station de réception et de transformation d'énergie électrique. L'achat d'un régulateur de courant et réparation de la ligne de transmission.

(La balance du texte, intérêt, mode de remboursement, etc., est la même que celle du règlement No 152).

L'échevin Komery se fit le proposeur du dit règlement et il est secondé par l'échevin Bellefleur. Adopté.

On parle ensuite de l'avance de l'heure; dans une autre colonne nous publions cette nouvelle en détail.

Au sujet des règlements que nous avons relatés plus haut, le maire Leblanc fait remarquer que chacun d'eux sera présenté au Département des Affaires Municipales de la Province puis les contribuables de la ville seront ensuite invités à voter.

Le maire demande si quelqu'un dans la salle a des demandes ou remarques à faire au conseil. O.M.M.

\$25.00 offert en prix en plus d'une réduction de 10 à 25 p.c. sur toutes les marchandises du 5-10-15

Chaque dollar dépensé à notre magasin vous donnera une chance de gagner un des trois articles suivants:

- Un service de vaisselle de 38 morceaux;
- Un coustillerie de 12 morceaux;
- Une lampe électrique, de table.

Cette grande vente, organisée dans le but de faire de l'espace pour l'ouverture prochaine de notre nouveau CAFE "CHEZ HILAIRE", commencera le

LUNDI, 14 AVRIL et se terminera le SAMEDI, 26 AVRIL.

Le grand tirage se fera au soir du dernier jour de la vente, soit samedi 26, alors que se fera l'ouverture officielle du CAFE "CHEZ HILAIRE".

HILAIRE ROY
MARCHAND
136, rue LAVAL LAC MEGANTIC

L'échevin Blais se fit le proposeur du règlement dont nous venons de donner le texte et il fut secondé par l'échevin Bellefleur. Adopté.

On procéda ensuite à l'adoption d'un quatrième règlement lequel portait le No 167. En voici le texte:

"Attendu qu'après estimation faite, la corporation de la ville de Mégantic a besoin d'une somme de \$100,000.00 pour faire des constructions et améliorations au département de l'électricité.

Attendu que la dite corporation n'a pas dans ses fonds la dite somme de \$100,000.00 et qu'il serait trop onéreux pour les contribuables de payer pareil montant en une seule année.

Il est par le règlement présent décrété qu'un emprunt de \$100,000.00 soit fait pour les fins et aux conditions suivantes: 1—Le montant de l'emprunt sera de \$100,000.00; 2—Les fins auxquelles la somme à emprunter devra être employée sont les suivantes: "Suivant l'estimation qui en a été faite par des ingénieurs compétents une somme de \$100,000.00 pour construire une sous-station de réception et de transformation d'énergie électrique. L'achat d'un régulateur de courant et réparation de la ligne de transmission.

(La balance du texte, intérêt, mode de remboursement, etc., est la même que celle du règlement No 152).

L'échevin Komery se fit le proposeur du dit règlement et il est secondé par l'échevin Bellefleur. Adopté.

On parle ensuite de l'avance de l'heure; dans une autre colonne nous publions cette nouvelle en détail.

Au sujet des règlements que nous avons relatés plus haut, le maire Leblanc fait remarquer que chacun d'eux sera présenté au Département des Affaires Municipales de la Province puis les contribuables de la ville seront ensuite invités à voter.

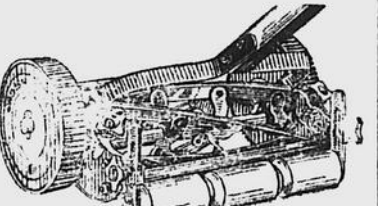
Le maire demande si quelqu'un dans la salle a des demandes ou remarques à faire au conseil. O.M.M.

Thomas Latulippe, Paul-N. Gagnon et Philéas Roy demandent des informations relatives aux questions qui viennent d'être discutées. Le maire répond à ces questions qui donnent lieu à une discussion entre Monsieur, Latulippe et lui-même, Monsieur Latulippe ne se prononçant pas contre ce qui vient d'être fait, mais exprimant sa crainte de voir ralentir le développement de notre pouvoir hydraulique avec l'entrée de la compagnie Shawinigan chez nous, chose que Monsieur le maire n'est pas prêt à admettre. Le maire Leblanc fait ressortir, l'avantage qu'il y aurait pour Lac Mégantic, de s'assurer l'énergie électrique nécessaire pour répondre à tous les besoins de la chose industrielle à Lac Mégantic; Monsieur Latulippe craint pour la disparition de notre pouvoir hydraulique et Monsieur le Maire de déclarer qu'il n'y a pas un seul homme au conseil de ville, en faveur de disposer de cet important actif que nous possédons et qu'il compare à la poule aux oeufs d'or qu'il ne faut pas tuer.

Monsieur Philéas Roy demande au conseil si la résolution concernant le viaduc dans le quartier Agnès, résolution adoptée par nos trois corps publics a bien été envoyée à Québec; il dit avoir appris que cette résolution n'avait pas encore été envoyée. M, le Maire répond à Monsieur Roy que cela a été fait.

M. Paul Gagnon demande des informations au sujet du nouveau réservoir projeté et il est prié d'aller au bureau de la ville examiner les plans et autres détails les concernant.

D'autres remarques et demandes de renseignements sont faites au maire par M. Latulippe; il désire savoir si les propriétaires vont être responsables des argents empruntés pour le département de l'aqueduc, ce à quoi le maire répond que les propriétaires en bénéficieront par la baisse du taux des assurances, ajoutant que les administrateurs de la ville soumettent le projet sur lequel les contribuables seront appelés à voter pour ou contre, soulignant un danger, celui de faire passer l'intérêt personnel avant l'intérêt général dans ces questions de la plus haute importance pour l'intérêt commun. Le maire ajoute qu'on ferait une étude des différents modes de taxation a-



ONDEUSES à GAZON Sheffield de construction solide, éprouvée, facile d'opération. 12" - 14" - 16" - 18" - 20" - 22" - 24" - 26" - 28" - 30" - 32" - 34" - 36" - 38" - 40" - 42" - 44" - 46" - 48" - 50" - 52" - 54" - 56" - 58" - 60" - 62" - 64" - 66" - 68" - 70" - 72" - 74" - 76" - 78" - 80" - 82" - 84" - 86" - 88" - 90" - 92" - 94" - 96" - 98" - 100".

ATTENTION! ATTENTION!
Grande vente d'écoulement
COMMENÇANT SAMEDI le 19 AVRIL
\$20,000.00
de chaussures de toutes sortes doivent être vendues, sans réserve, dans un court délai pour cause de santé.

Tout notre stock sera vendu, de la première à la dernière paire, comprenant: chaussures pour Dames; ces chaussures sont de toilette à talons haut, medium et bas; loafers pour dames; souliers de maison et pantouffles pour dames; souliers pour fillettes et souliers d'enfants, pour la classe et pour le vacances; bottines de bébés; souliers pour hommes et garçons; nous avons dans ces lignes, tous les points, grandeurs et largeurs assorties; gros assortiment de bottines de travail pour hommes et garçons, etc., etc., etc.

Nous voulons faire bénéficier toute la population de Lac-Mégantic et des environs qui, durant des années, nous a assuré une clientèle appréciée; nous voulons lui faire épargner de nombreux dollars en lui vendant de la chaussure à des prix que jamais encore on n'a connus dans l'histoire de Mégantic.

Venez plutôt vous en convaincre, empresses-vous de venir!
RAOUL LAVALLEE
MARCHAND DE CHAUSSURES
TEL: 152
70, rue LAVAL LAC MEGANTIC, Qué.

REMERCIEMENTS
Madame Wilfrid Blais et les membres de sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du deuil profond dans lequel ils ont été plongés récemment, par la mort de Monsieur Blais. Des remerciements reconnaissants sont particulièrement dirigés vers les soldats du Régiment de la Chaudière et les membres de La Légion Canadienne qui ont assisté aux funérailles escortant la dépouille mortelle en différentes occasions.
PAR ORDRE

Le Matin
Lavez aussi votre estomac, votre foie, vos reins en absorbant à jeun un grand verre de **Lithinés Groc** jour de 33. Vous voilà désintoxiqué et en place pour une dure journée de labeur.

A MIDI, toute la famille, petits et grands, bien portants ou malades, se maintiendra en bonne santé en buvant pendant les repas cette eau minérale de table et de régime agréable, alcaline, digestive et économique pour le budget, boîte de 15 pintes (moins de 3 cents la pinte).

LE SOIR, les Lithinés Groc chassent les EXCÈS D'ACIDE, vous procurent une digestion facile et un sommeil réparateur.

Les Lithinés du Dr Groc N° 33 (PRODUIT FRANÇAIS)
remplacent les eaux minérales naturelles françaises dans le traitement des affections arthritiques du foie, des reins, de la vessie, de l'estomac, de l'intestin, et des rhumatismes.

Un échantillon est envoyé gratuitement. Services à F. DUCROS, Importations françaises, 533, Bonsecours, Montréal.

Lucien Lapierre
EPICIER - LICENCIÉ
TEL: 813
est heureux d'annoncer qu'un service rapide, courtois et satisfaisant attend ses clients et le public de Lac-Mégantic, de la région et d'ailleurs.
Les propriétaires d'auto ou de voitures à traction animale sont favorisés par un espace disponible au stationnement. Notre magasin est situé coin des rues Papineau et Villeneuve, de l'autre côté de l'Hôpital.
LAC-MEGANTIC — CÔTÉ FRONTENAC
A. 10
Juil. 10

Atelier de machinistes
Nous informons le public que nous sommes à sa disposition pour l'exécution de tous travaux de réparations de machineries, pièces diverses, etc. Aussi soudures à l'oxygène et à l'électricité.
SPECIALITE: Réparations de laveuses électriques.
T. & T. GENERAL REPAIR & WELDING
Donat Tardif — Fridolin Tardif PROPRIETAIRES
Rue La Salle, Lac Mégantic, Qué.

SOYEZ FORTS
SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT...
Prenez Les **PILULES MORO**
1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

adoptés par les autres villes, au département de l'aqueduc, etc. M. Alfred Fillion y va d'une suggestion, puis aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

Note locale
M. Bernard Langlois, étudiant au Collège Loyola, de Montréal et Mlle Pauline Langlois, étudiante à l'Université de Montréal, sont venus passer les vacances de Pâques dans la famille de M. et Mme Armand Langlois, leurs parents.



Pepsi-Cola va droit au but en tout temps! Il y en a deux fois plus dans la grosse bouteille de 12 onces! Au travail ou au jeu, chaque fois que vous désirez vous délasser ou vous rafraîchir, prenez un Pepsi!

PRENEZ UN PEPSI!

OUI, PEPSI-COLA EST PLUS GROS ET MEILLEUR!



"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada Limited

4 SUR 5 DES MÉNAGÈRES QUI GAGNENT DES PRIX POUR LES GUISSENS À LA MAISON, EMPLOIENT **La Farine Robin Hood**
Moulue de Blé d'Or

Le Nettoyage Moderne Enrg.

VOUS OFFRE SES SERVICES

Faites rafraîchir l'apparence de votre linge. Nous effectuons promptement et à votre satisfaction tout nettoyage quelle qu'en soit la nature. Nous recevons et livrons votre linge à votre domicile même. — Téléphonez à 126-J.

LAFLECHE & VALLEE
propriétaires
151a, rue Frontenac Lac-Mégantic, Qué.

Quarante-cinquième rapport annuel de La Sauvegarde

La Sauvegarde présente un des meilleurs bilans de son histoire. Son expansion s'affirme d'une façon si concrète que son Président, M. Narcisse Ducharme, fait part, lors de l'assemblée annuelle, que les locaux deviennent insuffisants et qu'il faudra nécessairement agrandir les bureaux du siège social pour faire face convenablement au surcroît de travail existant dans tous les services.

Au cours de son allocution, M. Narcisse Ducharme signalait aux actionnaires et assurés présents que les affaires nouvelles se sont élevées en 1946 à \$14,511,412, soit une augmentation de 21,8% sur

Ce rapport, ajoute Monsieur Ducharme, est non seulement encourageant mais révèle des progrès remarquables sous plusieurs aspects. Le pourcentage de sinistres ou nous présentons cent millions d'assurances en vigueur. Ces résultats enviables sont le fruit d'une coopération constante et générale. Il nous fait plaisir d'en reporter le mérite sur tous agents, employés, officiers et administrateurs.

Le Président signale que La Life Underwriters Association of Canada a élu, à sa dernière assemblée, l'un de nos dirigeants de Montréal, M. Fernand de Haene, président de cette association pour tout le Canada. C'est un honneur pour Monsieur de Haene et pour la Compagnie.

M. le Président rappelle à l'assemblée que la Compagnie vient d'être uver une peste sensible dans la répartition subite de l'un de ses assurés, M. J. A. L. Bouchier, un homme d'affaires avisé et patiente éclairé. Sa longue expérience des hommes et des choses en faisait un conseiller de grande valeur. Le Conseil d'administration a invité M. Charles-Auguste Gascion à faire partie du bureau de direction en remplacement de M. Bouchier. M. Gascion a bien voulu répondre favorablement à cette invitation. Président de la Compagnie J. Christian Linteau, président de la Compagnie Mutualité d'Incendies Limitée, vice-président de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, Monsieur Gascion, à qui il est souhaité la plus cordiale bienvenue, saura faire bénéficier La Sauvegarde de son expérience d'homme d'affaires.

Parmi les actionnaires et assurés présents, signalons Mlle E. Bonhomme, M. Pierre Beaulac, M. Chateauguay Perreault, André Bachand, Paul Chabot, J. H. Langevin, Marc Lafaille, Raymond Denis, B. Giroux, Paul Lymburner, R. Perrault et autres.

Les directeurs sortant de charge ont été réélus à l'unanimité, soit MM. Alphonse Millette, Sénateur Gustave Lacasse, M.D. et Notaire Bachand, les autres directeurs étant MM. Narcisse Ducharme, L. M. Lymburner, Charles A. Roy, Notaire Adjoint Côté, Notaire de La Bruère-Fortier et Monsieur C. A. Gascion.

Ont été également réélus les membres du Comité exécutif: MM. L. M. Lymburner, Alphonse Millette, Notaire Robert Bachand et Notaire Adjoint Côté sous la présidence de M. Narcisse Ducharme.

CONSIDÉREZ CES FAITS AVANT D'ACHETER UN BRÛLEUR À L'HUILE

Notre garantie de cinq ans repose sur une longue expérience et une réputation de premier ordre.

SILENT GLOW BRÛLEUR À L'HUILE

EN 1919 Débuts au Canada.
EN 1929 Nous fabriquions le premier brûleur à l'huile canadien. Nos exportations maintiennent 16 années d'expérience dans la fabrication, au Canada, de brûleurs à l'huile.
EN 1932 Le brûleur à l'huile Silent Glow reçoit l'approbation du Canadian Home Journal et de Chatelaine.
EN 1933 Le Silent Glow fut le premier brûleur à l'huile à être approuvé par le Conseil national de recherches d'Ottawa.
EN 1946 Les modèles de luxe furent approuvés par la Canadian Standards Association, immeuble de Recherches nationales, Ottawa.

CHALEUR PLUS RAPIDE, PLUS FACILE, PLUS PROPRE, DANS VOTRE POÊLE



PRIX DE DÉTAIL
MODÈLE STANDARD \$45.50
MODÈLE DE LUXE \$50.00
(y compris l'installation)

En vente chez:
Raoul Giguère
LAC MEGANTIC
11, rue Frontenac — Tél.: 166-J
LAC-MEGANTIC

tic et Henri Brousseau de St-Guil-laume d'Upton; un gendre: M. Hilaire Roy; deux belles-filles: Mmes Roméo et Henri Brousseau; ses petits-enfants: Bertrand, Gilles, Gaston et Simone Brousseau, Simon Brousseau, du Juvénat des Frères du Sacré-Coeur à Arthabaska, Jeannette, Jean et Gilles Brousseau; un frère: M. Cyprien Lamontagne, de Pittsfield, Mass.; trois sœurs: Mme Adélar Crandall, de Pittsfield, Mass., Mme Adolphe Lacroix, de Biddeford, Me., Mme Omar Delisle de Sherbrooke; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Adélar Charland, Omar Delisle, Saul Brousseau, de Manchester, N.H., Napoléon Brousseau, d'Ottawa, Alcide Brousseau, de Montréal, Joseph-Antoine Brousseau, de Lac-Mégantic, Mme Jean-Baptiste Thoinin, de Montréal, M. Joseph-Philippe Roy, de Lac-Mégantic, M. et Mme Elzéar Michaud, de Lac-Mégantic; ses neveux et nièces: M. et Mme Dorat Brousseau, de Lac-Mégantic, M. et Mme Alfred Napoléon Brousseau, de Lac-Mégantic, M. et Mme Laurent Brousseau, de Lac-Mégantic, M. et Mme Jean-Baptiste Thoinin, de Montréal, M. Henri Thoinin, de Montréal, M. Adrien Roy, de Lac-Mégantic, M. et Mme Jules Desjardins de Montréal, M. et Mme Georges Brousseau, de Manchester, M. et Mme André Brousseau, de Manchester et autres.

C'est M. le curé Eustache Brault, P.P., qui a chanté le service assisté de MM. les abbés Jean Côté et Louis Bouffard; ce dernier fit la levée du corps. Durant le service la quête fut faite par M. Wilfrid Bellefleur et Henri-Louis Vaillancourt, les porteurs du cercueil étaient MM. Wilfrid Bellefleur, Paul Leblanc, Henri-Louis Vaillancourt, Ernest Jacques, Armand Leblond et Hypolite Leclerc.

"L'Écho de Frontenac" offre ses condoléances aux membres de la famille éplorée.

Messagers de sympathie: M. et Mme Paul Gagnon, Mme Olivier Maillet, M. et Mme Adélar Cornier, M. et Mme Arthur Demers, Mme Paul Nadeau, M. et Mme Albert Comtois, M. et Mme Omar Roy et Mlle Eva Roy, M. et Mme L.-E. Lafliche, M. et Mme Lionel Roberge, M. et Mme Fernand Boisvert, Mlle Pierrette Boisvert, M. et Mme Arthur Boisvert, M. et Mme Gérard Tanguay, M. et Mme Albert Turgon, M. et Mme Rosaire Roy, M. et Mme J. E. A. Rogers, M. et Mme Edouard Trudel, M. et Mme Joseph Bellefleur, M. et Mme Arthur Gobell, M. et Mme Raoul Lavallée, M. et Mme J. Lemieux, M. et Mme Joseph Gobell, M. Jos. L'Heureux, M. et Mme Gérard Boudreau, M. et Mme Wilfrid Hamel, Mme Euclide Boulanger, Mme Jos. Lacroix, M. et Mme J. Alfred Roy, M. et Mme Elzéar Fortier, Mlle Aline Lapointe, M. et Mme Henri-Louis Bégin, M. et Mme Elzéar Morin, le Révérend Frère Daniel, s.c., le Révérend Frère Francis, s.c., M. et Mme Jos. Dion, M. et Mme Emile Garant, M. et Mme Joseph Giguère, M. et Mme Joseph Poirier, M. Elude Roy, M. et Mme Henri-Louis Lacroix, M. et Mme Armand Parent, M. Norman Roy, M. et Mme René Duquette, Mme J. D. Bonin, M. et Mme Henri-Louis Vaillancourt, M. et Mme Jos. Vaillancourt, M. et Mme Alfred Brousseau, M. et Mme Odias Lemieux, Mme A. E. LeBel, M. et Mme Alfred Mercier, M. le docteur Charles Boisvert, M. et Mme Henri-Louis Vallée, M. et Mme Gérard Tétrault, M. et Mme R. Clusiaux, M. et Mme Wilfrid St-Louis, M. et Mme Napoléon Birard, M. et Mme

VOTRE RAPPORT D'IMPOT

Il sera préparé avec soin et discrétion si vous le confiez au comptable soussigné, autrefois de

L'IMPOT SUR LE REVENU
FERNAND LAPIERRE, A. P. A.
Auditeur Public accrédité
Tél.: AMHERST 3357

4249, rue DeLaroche MONTREAL.

Wilfrid Fortin, M. et Mme Georges Brousseau, Mlle Jeanne Brousseau, M. et Mme Jos. Hunt.	Valmond Gilbert	75.2
Tributs floraux: M. et Mme Paul Leblanc, La Ville de Mégantic, M. et Mme Roméo Brousseau, M. Alfred Brousseau, Mme Hilaire Roy, M. et Mme Henri Brousseau.	6ème année: Ros-Anna Coulombe, Bertrand Gilbert	77.7 69.9
	7ème année: Charles-Edouard Thibodeau, Jacques Thibodeau, Emilienne Roy	75.3 75.2 70.1
	8ème année: Elise Roy, Lorraine Coulombe	94.5 86.4
	9ème année: Renald Thibodeau	92.2

Succès scolaires à Courcelles

(Du correspondant de "L'Écho")
A l'école numéro 8, de notre paroisse, dirigée par Mlle Anna-Marie Domingue:

7ème année: Marie-Rose Roy 84.4

Dans tout coeur assombri, faisons luire un rayon d'espérance; au-dessus de toute mansarde, découvrons l'étoile céleste de l'Amour. — Abbé André Besson.

PAINKILLER

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC

Prix spéciaux de nos poussins de juin

Commencez maintenant vos poussins de mai et juin. Poulottes et poussins de sexe mélangés, pour mai, aux prix réguliers. Prix spéciaux en juin pour sujets de sexes différents n'importe quelle race, \$11.50 du cent; sujets 95% poulottes, n'importe quelle race, \$19.00 le cent. Tous ces sujets sont approuvés par le Gouvernement et garantis de race pure, ayant subi l'épreuve du sang. Ecrivez demandant notre catalogue français et liste de prix

MONKTON POULTRY FARMS,
MONKTON, Ontario

M. 27
A. 3-10-17-24-P

Mesdames, Messieurs, Chez Hervé

Habits, manteaux, chapeaux, chemises, pantalons d'habits, etc.

Chez Geneviève

chapeaux exclusifs faits à la main par une modiste de Montréal, costumes, manteaux, styler dernier cri, robes fabriquées par les meilleures maisons de Montréal.

Hervé ROY
98, RUE LAVAL
LAC MEGANTIC
(voisin du magasin Durand)
TEL.: 291-W

Courcelles

(D.N.C.) — Ces jours derniers avait lieu à la salle paroissiale la réunion mensuelle des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc sous la présidence de M. l'aumônier, l'abbé Edmond Simard, M. Jean-Marie Tarif, président et de Mme P.-A. Doyon, présidente des Jeunes d'Arc et de quelques membres. Il y eut prière d'usage, chant, initiation chez les Lacordaire de MM. Léandre Beaudoin et Valère Gosselin; chez les Jeanne d'Arc, Clémentine Arguin, Mariette Fortin.

Décoration d'un an: Mlles Yvette et Jannette Goulet, Lucille Arguin.

Décoration de cinq ans: Mme Ernest Tardif.

Questions par M. le président et réponses par les membres, suivies de quelques mots de M. le Curé et pour terminer il se joua quelques parties de cartes.

Divers:
M. J.-A. Roy, de Lac-Mégantic, de passage à Courcelles, dans l'intérêt de ses affaires; il est venu livrer le réfrigérateur de Pepsi Cola.
Mlle Thérèse Fortier, qui travaille à Mégantic, actuellement en visite chez ses parents M. et Mme

Décès de Mme J.-Alfred Brousseau

La semaine dernière a été inhumée en notre cimetière paroissial Mme J.-Alfred Brousseau, née Hortense Lamontagne, décédée à l'âge de 82 ans et 6 mois.

Feu Madame Brousseau a succombé à une longue et cruelle maladie dont les meilleurs soins n'ont pu triompher. Elle laisse pour la pleurer son époux, Monsieur Brousseau; une fille, Mme Hilaire Roy (Donald); deux fils, MM. Roméo Brousseau, de Lac-Mégan-

Wilfrid Fortin

AGENT D'ASSURANCES

Représentant régional de L'ALLIANCE NATIONALE

Assurance-vie

Aussi, assurances générales:
Feu, automobile, accident, maladie, vie, etc.

62, rue Papineau — Tél.: 204-J
LAC-MEGANTIC

Bandes Herniaires

Bandes herniaires, abdominales, corsets maternité, bas élastiques.

Service rapide par maille, pour tout médicament.

PHARMACIE GAUDET
29, rue King Ouest — SHERBROOKE, Qué.
(près du terminus des Autobus)

QUIZ pour un constable...

Quelle est l'importance du bon éclairage des rues, pour vous et votre ville?

a Le bon éclairage paralyse les malfaiteurs. Les criminels opèrent dans l'ombre. Rues et vitrines brillamment éclairées déjouent les malfaiteurs de tout calibre.

b Le bon éclairage prévient les accidents. Plus il y a de lumière, moins il y a d'accidents. Une vive illumination atténue le danger des grandes artères, des intersections affairées et des rues transversales. C'est une sauvegarde pour les citoyens et les propriétés.

c Le bon éclairage multiplie l'agrément et les revenus des citoyens. Chauffeurs et piétons ont plus de sécurité, de confiance et de satisfaction dans une ville dont les rues et les vitrines sont vivement illuminées. Une telle ville attire les touristes et l'argent de ces derniers: tout le monde en profite.

d Le bon éclairage est un agent de protection. Il facilite et simplifie les inspections de routine; il écarte maints dangers et les indésirables; il protège les foyers et la propriété; il établit enfin qu'on est dans une ville "bien éclairée".

Le bon éclairage des rues ajoute à la beauté et à l'efficacité de votre ville. Grâce à lui, les citoyens tirent meilleur parti de tous les avantages de la ville. Une ville illuminée est promise à un lumineux avenir. Ne laissez pas votre ville dans les ténèbres.

The Shawinigan Water & Power Company
Électricité Produits Chimiques
ŒUVRE CIVIL TRANSPORT CONSTRUCTION

HORAIRE DES TRAINS DU PACIFIQUE CANADIEN

257	39	41		40		204	42	256
- 8.20	* 5.30	* 2.40	Lv	Mégantic 8	Ar	"	c 8.55	k 7.25
3.45	5.52			Spring Hill	"	"	7.06	* 1.10
4.00	6.03			Milan	"	"	6.53	11.10
f 4.07	t 6.08			McLeod's	"	"	f 6.46	10.57
4.18	6.20	3.23		Scotstown	"	"	f 6.31	f 10.46
f 4.35	f 6.32			Gould	"	"	f 6.16	10.30
f 4.43				Long Swamp	"	"	f 7.56	f 10.18
4.54	6.49			Bury	"	"	7.47	f 9.13
5.10	7.06			Cookshire	"	"	7.26	v 11.59
f 5.31	f 7.21			Birchton	"	"	7.14	9.59
f 5.38	f 7.28			Bulwer	"	"	f 7.08	v 11.28
f 5.46	7.35			Johnville	"	"	f 5.25	f 9.18
6.10	7.50	4.35		Lennoxville	"	"	7.01	f 9.11
6.02	8.00	4.45	Ar	Sherbrooke 8.23	Lv	"	6.43	9.02
	8.15	4.55	Lv	Sherbrooke 8.23	Ar	"	6.31	8.40
	11.35	* 7.55	Ar	Montréal 23	Lv	"	6.20	- 8.30
P.M.	A.M.	A.M.		Windsor Station	Lv	E.T.	c 8.15	k 1.40
							"	* 7.40
							P.M.	A.M.

Quot. ex. samedi. Quot. ex. Dimanche.
Quot. ex. Lundi. Dimanche seulement. Restaurant.
Vend. et Sam. seulement. Arrêts sur signal.
Lundi seulement. Samedi seulement.

Quel Plaisir de Fumer



SWEET CAPORAL

LA CIGARETTE ET LE TABAC À CIGARETTES

Funérailles de M. Léon Laprise à Courcelles

(Du correspondant de "L'Écho")

Ces jours derniers avaient lieu le service et les funérailles de M. Léon Laprise, décédé après plus de deux mois de maladie soufferte avec résignation. Il était âgé de 81 ans. Monsieur Laprise était originaire de St-Sébastien, et il demeurait à Courcelles depuis 55 ans. C'était un respectable vieillard qui était fort estimé.

Le service fut chanté en l'église paroissiale par M. l'abbé Edmond Simard, curé de la paroisse. Les servants étaient MM. Joseph-André Poulin, Réginald St-Pierre, Jean-Paul St-Pierre, Claude Beaudoin et Jules-Aimé Quirion. Les porteurs du cercueil étaient MM. Pierre Fortin, Ernest Bilodeau, Edmond Domingue, Philippe Goulet, Roméo Goulet et Louis Roy. M. Achille Quirion portait la croix. La quête fut faite par MM. Albéric

Bégin et Henri-Louis Bélanger. Au chœur de chant on remarquait MM. Jean Beaudoin, Paul-Henri Beaudoin, Antonio Tardif, Emilien Rouillard, Emeric Quirion, Ulric Fortin, Laurent-Paul Tardif. Mlle Marie-Anna Garand touchait l'orgue.

Le défunt laisse pour le pleurer son épouse née Alphonsine Chavanelle, sept filles, Mme Raoul Lavallée (Amanda), de Lac Mégantic, Mme Aimé Rosa (Anna), de St-Sébastien, Mme Edmond Lacroix (Bernadette) de St-Sébastien, Mme Albert Jean (Idonia) de Courcelles, Mme Henri Dulac (Martina) de Frampton, Mme Ephrem Fortin (Irène) de Montréal, Mme Urbain Bilodeau (Aurore) de Courcelles; deux fils, MM. Albert et Alfred Laprise, de Courcelles; ses gendres et belles-filles, MM. Raoul Lavallée, Aimé Rosa, Edmond Lacroix, Albert Jean, Henri Dulac, Ephrem Fortin, Urbain Bilodeau, Mme Ernest Rodrigue; ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. Omer Chavanelle, de Lac-Mégantic, Victor Chavanelle, de Thetford

Sherbrooke, Mme Néciasse Morin, de St-Sébastien, ses petits-enfants M. et Mme Florent Roy, M. et Mme Gérard Rosa, M. et Mme Arseno Arguin, de Courcelles, Mlle Françoise Jean, MM. Nelson, Yvon et Renald Jean, de Courcelles, Mlle Carmen Lacroix, M. Léandre Benoit, Jules, Paul, Régent et Claudette Lacroix, de St-Sébastien, Mlle Jeannine, MM. Paul, Bruyère Dulac, de Frampton, Mlle Margot, Louise, Lucille, Claire-Hélène et Wilfrid Laprise, de Courcelles, Renald Richard et Charline Fortin, de Montréal, Claire et Viator Bilodeau, de Courcelles.

Dans le cortège et à l'église on remarquait les dames religieuses et les élèves du couvent, M. le professeur Jean-Luc Brulotte et ses élèves, Mme Achille Quirion, MM. et Mmes Paul-Emile Pouliot, Xavier Pouliot, Emilien Pouliot, Wilfrid Thibodeau, Édouard Domingue, Jules Bélanger, Lucien Gilbert, Alphonse Bélanger, Lévis Dargesse, François Fortier, J.-E. Tardif, Edmond Bolduc, Josaphat Tardif, Odias Fortier, Donat Domingue, Ferdinand Gobeil, Donat Duquette, Joseph Quirion, Auguste Godbout, Elzéar Lessard, Lauréat Arguin, Eleucipe Roy, Moïse Morin, Pierre Bourque, Arthur Laurendeau, Delphis Lessard, Joseph Poulin, Joseph Talbot, Philibert Laurendeau, Philippe Arguin, Cléophas Duquette, Ferdinand Vaillancourt, Zéphirin Lessard, MM. Florian Domingue, Philippe Drouin, Paul Fortin, Wilbrod Lapointe, Albert Lapointe, Jean Gallant, Jean-Philippe Goulet, Roger Goulet, Paul Quirion, Oscar Bilodeau, Paul Bilodeau, Paul Drouin, Ronald Rodrigue, Lucien Desbois, Fernand Bellegarde, Hervé Laurendeau, Jean-Luc Bélanger, Guy Lessard, Denis Lapière, Roger Bernier, David Quirion, Josaphat Lapierre, Bruno Roy, Jean Lachance, Yvon Robert, Lauréat Blanchette,

Désiré Haman, Alphé Domingue, Arthur Domingue, Jacob Boissonneault, Jean-Yves Boissonneault, Guy Boissonneault, Omer Roy, Alphonse Blanchette, Henri-Louis Bernier, Benigne Gosselin, Stanislas Labrecque, Joseph Boissonneault, Louis Paré, Hilaire Couture, Jos. Goulet, Raoul Arsenault, Valère Lessard, Roland Talbot, Alphonse Goulet, Iréné Roy, Joseph Bégin, André Covier, Philippe Rosa, Alexandre St-Pierre, Cyrille Labrecque, Emile St-Pierre, Léonidas Godbout, Albert Laurendeau, Arthur Couture, Edmond Goulet, Armand Lessard, Adélar Lessard, François Goulet, Honoré Demers, Arthur Binette, Philippe, Jean-Marie Jobin, François Lessard, Fernand Rodrigue, Fernand Brochu, Evariste Jobin, Grégoire Rosa, Claude Jobin, Emilien Gilbert, Mmes Venant Demers, Xavier Roy, Napoléon Rodrigue, Napoléon Robert, Solyme Rosa, Alphonse Jobin, Réal Rouillard, Ulric Fortin, Eugène Arguin, Alcide Bolduc, Alfred Couture, Ernest Bureau, Albert Bégin, Philémon Demers, Charles Prévoist, Ernest Bureau, Juliette Arguin, Dolores Lessard, Mariette Fortin, Jeanne d'Arc Rosa, Blanche Roy, Jeanne d'Arc Tardif, Huguette Paré, Marie-Joséph Bélanger, Yvette Quirion, Rita-Rose Quirion, et nombre d'autres.

Comme nous le disons plus haut, le défunt était le père de Madame Raoul Lavallée, de notre ville. A Madame Lavallée et aux autres membres de la famille en deuil, "L'Écho de Frontenac" offre ses sincères condoléances.

L'erreur commune des gens de la société est de croire que le monde qu'ils voient est le monde entier.

Partie de cartes

Au profit des œuvres des Filles d'Isabelle

Mme Océan Gosselin et Mesdemoiselles Gosselin recevaient, le 29 mars dernier, les Filles d'Isabelle et des amies, à une partie de cartes.

Le programme musical très bien réussi fut exécuté par Mme Lucie Duquette Fortin, une ancienne élève, chez nous demeurant actuellement à East Angus. Mme Duquette Fortin s'exécute avec les concours très appréciés de Mme Paul Vail, pianiste locale bien connue. Toutes deux furent applaudies à juste valeur. Mme Jean Hamel sut présenter habilement les artistes. La regente des Filles d'Isabelle, Mme Barthélemy Durand se fit l'interprète de chacune pour féliciter nos artistes et les remercier.

Nos remerciements s'adressent à Madame et Mesdemoiselles Gosselin pour leur grand succès, nos félicitations non moins sincères à Mme Duquette Fortin, pour sa belle soirée. Étaient présents, outre les personnes déjà nommées, Mlle Barthélemy Durand, Mme Paul Vail, Mme Lucie Duquette Fortin et Mme Jean Hamel. Les autres personnes dont les noms suivent: Mmes Paul Fresco, Patrick Arguin, J. W. Bourque, Hector Damant, Gérard Letellier, Donat Carrier, Joseph Gobeil, Louis Paul Guay, Lionel Bureau, Wilfrid Blackburn, Elodien Ducharme, Roland Ruel, Jules Vallée, René Durand, Otto Wood, Mlle Geneviève Bruneau, Blanche Charbon, Jeanette Giroux, Gaby Giroux, Françoise Lachance, Claire Lachance, Louise Lachance, Jeanne Lemay, Yvett Martel, toutes Filles d'Isabelle, Mme la Maîtresse, Paul Lablanc, Mmes J. Pierre Belley, Odilon Martel, Odilon Bureau, Philias Roy, Irène Mercier, Donat Perrault, Romeo Durand, Louis Laval Fortin, Fernand Bar, René Duquette, Mlle Thérèse Beaudin, d'East Angus, Colette Cauchon, Antoinette Panchaud, Pauline Peltaine, Lucienne Rathelard.

Plusieurs prix de présence furent distribués. Nos félicitations aux heureux gagnants.

La grande épreuve du temps



EDWARDSBURG CROWN BRAND SIFTEDE SIROP DE BLÉ D'INDE

Déjà, par ses qualités, le sirop de blé d'Inde Crown Brand a pour synonyme, chez les ménages, le mot *bon gâteau*.

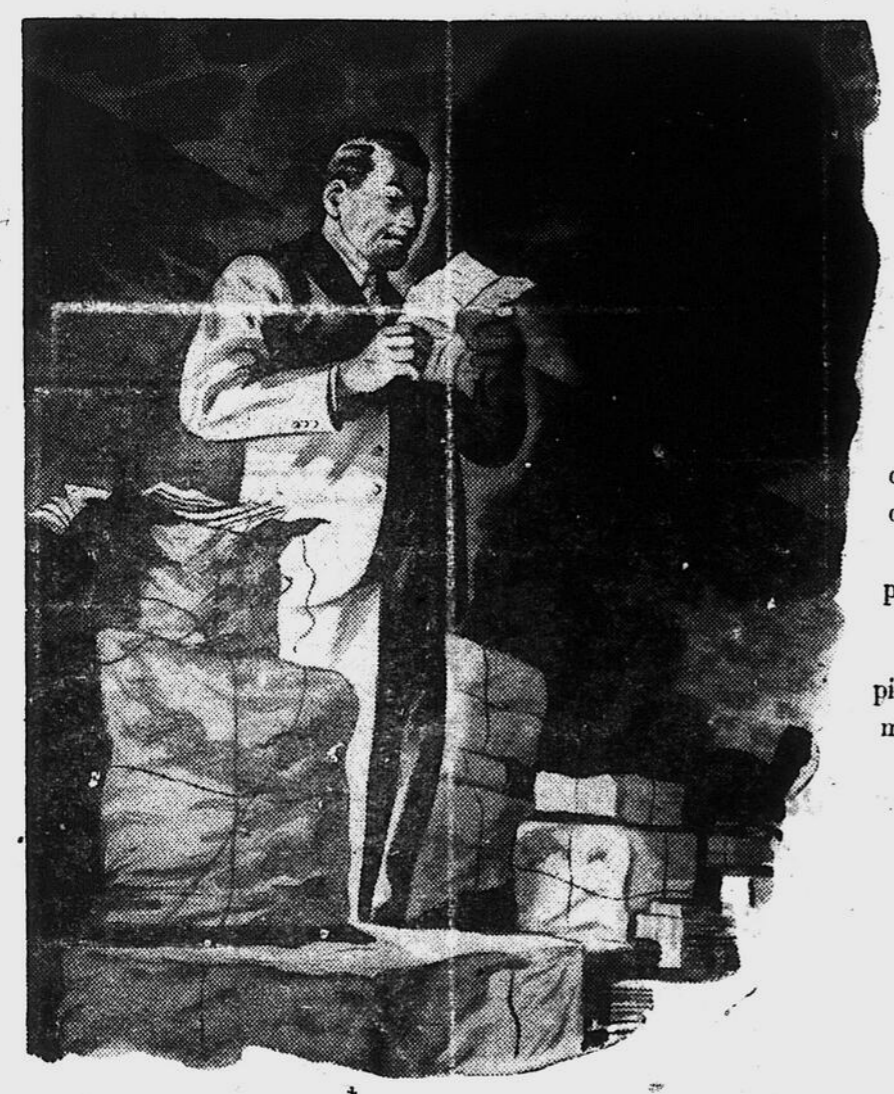
Et présentement, le nombre des familles canadiennes qui protègent la saveur et la qualité du sirop de blé d'Inde Crown Brand est plus considérable qu'on ne le croit.

Essayez le sirop sur pain, rôti, galette, gâteaux, etc. On voit aussi très souvent à l'emploi de ce sirop au lieu du sucre, à cause de la saveur particulière qu'il donne aux gâteaux, etc.

"Une apparence rose ténacité envers la qualité."

SIROP DE BLÉ D'INDE CROWN BRAND
THE CANADA STARCH COMPANY LTD.
MONTREAL TORONTO

Produit au Canada à partir de maïs Canada



E-Z. MASSICOTTE

Il a tiré de l'obscurité trois siècles d'histoire!

En novembre 1911, M. E-Z. Massicotte fut chargé d'inventorier et classer toutes les archives judiciaires du district de Montréal conservées depuis 1642. Partie de ces documents était entassée dans un corridor long de 300 pieds, au sous-sol de l'ancien palais de justice, à Montréal.

Grâce à 35 ans de labeur, M. Massicotte a réussi à compiler et à faire classer des documents qui constituent une mine inépuisable de renseignements précis sur les origines et la vie des premiers habitants de la région de Montréal. Aujourd'hui, ce gigantesque travail est presque complété.

Au cours de ses recherches, M. Massicotte a mis à jour des centaines de documents d'une valeur inestimable... tels que le testament de Jeanne Mance, les contrats de concessions faits par Chomedey de Maisonneuve et un acte de reddition signé par George Washington.



Dès l'enfance, E-Z. Massicotte commença à s'intéresser à l'histoire de Ville-Marie en visitant avec son père les édifices du passé. Devenu journaliste, il s'occupa de recherches historiques, puis de généalogie, de folklore et d'art héraldique.



C'est M. Massicotte, qui, en 1924, eut l'idée d'instituer la parade annuelle de la St-Jean-Baptiste. Pendant 21 ans, il choisit chaque année le thème de la parade et, avec l'artiste J.-B. Lagacé, il prépara d'innombrables "chars allégoriques".



Devenu membre de la Société Royale du Canada en 1920, il reçut en 1936 la médaille de la Société Historique de Montréal pour ses travaux sur l'histoire de Montréal, et, en 1939, la médaille Tyrrell pour l'ensemble de ses travaux historiques.



PUBLIÉ PAR

Molson's

(tiré d'une série d'articles biographiques illustrant la carrière de Canadiens-français bien connus dans le domaine des sciences, des arts ou de l'industrie.)

Dans nos registres paroissiaux

25 mars, a été baptisé Marie Diane Gauthier, née le même jour, fille de Valère Babin et de Marie Emérentine Lavoie, de St-Zénon de Piperville. Parrains: Louis Baillargeon, maréchal, et René Bédard.

Sépultures

10 mars, a été inhumé dans l'église Notre-Dame de la paroisse de St-Agnès le corps de Marie-Claire Gagnon, de cette paroisse, fille de Henri Gagnon et de Rosa Gagnon, décédée le six du même mois, à l'âge de 1 an, 9 mois et sept jours. Témoins: Henri Gagnon, Léon Paul Lemay, Guy R. Gagnon.

10 mars, a été inhumé le corps de Marie Aubert, de Notre-Dame de Montréal, fille de feu Antoine Aubert et de Philomen Aubert, décédée le sept du courant à Montréal, à l'âge de 77 ans, 3 mois. Témoins: Albert Duquette, Christophe Dion, J.-B. Duquette.

12 mars, a été inhumé le corps de Louis-Denis Robidas, fils de Adrien Robidas et de Rita Royer, de Val Racine, décédé la veille, à l'âge de 3 mois. Témoins: Adrien Robidas, Adjuvot Royer.

Hotel Ford

MONTREAL TORONTO

Tous les Hôtels Ford sont à l'épreuve du feu. Leur location est centrale. Baignoires et appareils de radio dans la plupart des 750 chambres. Faites vos réservations au gérant, par lettre ou télégramme, bien à l'avance de votre arrivée.

\$150 à \$250 pour une semaine de plus.

SI VOUS PEINTUREZ

une CHAISE

... une PIÈCE

ou une MAISON

VOYEZ VOTRE MARCHAND DE PEINTURES C-I-I

ACHETEZ A CETTE ENSEIGNE

Dame E. DURAND ENRG ALPHONSE GAGNON
Mégantic St-Ludger
ED. CHOUINARD L. FORTIER
Woburn Mégantic
R. M. FERLAND
Spring Hill

PEINTURES C-I-I

PETITS PAINS en éventail!

RECETTE

Ajoutez 1 enveloppe Levure Royal Sèche active et 1 c. à thé de sucre à 1 t. eau tiède. Brassez; laissez reposer 10 min. Portez au point d'ébullition 1 t. lait, ajoutez 5 c. à soupe sucre; ajoutez 2 c. à thé sel et laissez refroidir. Ajoutez au mélange de Levure. Ajoutez 3 t. farine tamisée et battez bien lisse. Ajoutez 4 c. à soupe shortening fondu et 3 autres t. de farine tamisée, ou assez pour faire une pâte facile à manipuler. Pétrissez bien; disposez dans un bol graissé. Couvrez; laissez lever à la chaleur jusqu'au double du volume, environ 1 1/2 h. Écrasez puis laissez lever de nouveau à la chaleur presque au double du volume, environ 40 min. Une fois la pâte levée, roulez-la en feuille rectangulaire de 1 1/2 d'épaisseur. Badigeonnez de beurre ou de shortening fondu et coupez en bandes de 1 1/2 largeur. Empilez 7 bandes ensemble; coupez en pièces de 1 1/2 largeur. Placez dans des moules à muffins graissés; couvrez; laissez lever à la chaleur, à l'abri des courants d'air, environ 1 h. Cuisez 20 min. au four à 400° F.



Naissance

M. Magrela Lemieux et Madame Lemieux, née Cécile Audet, font part à leurs parents et à leurs amis de la naissance d'une fille, née le 31 mars, l'enfant étant baptisée le même jour sous les prénoms de Marie-Irène Gabrielle Rachelle Parrain et marraine. M. et Mme Armand Jacques, oncle et tante de l'enfant. Porteur, Mme Alphonse Audet, grand'mère du bébé. Nos félicitations.

L.U.C.F. à Ste-Cécile

(Du correspondant de "L'Écho")
Jedi dernier avait lieu, à la résidence de Mme Roméo Cameron la réunion des membres de l'Union Catholique des Fermières. On profitera de cette occasion pour fêter l'anniversaire de Mlle Ida Tremblay. On fit la lecture d'une adresse et plusieurs cadeaux lui furent offerts par les dames et les jeunes filles tant du village que de la station. On chanta et on fâmasa très joyeusement tout en faisant l'étude des questions du jour.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique, nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinions n'engagent cependant en rien la responsabilité de notre journal. Il est de rigueur que l'auteur d'une lettre fasse connaître son nom et son adresse véritables au rédacteur du journal, sans quoi l'envoi n'est pas considéré.

(Extraits de notes de différents ouvrages)

Trop de gens parlent aujourd'hui de la dépression qui doit survenir demain. Trop de gens déclarent, d'un air entendu, qu'elle est inévitable, que le chômage général s'ensuivra. De tels propos, même s'ils sont stupides, finissent par devenir dangereux. L'expérience devrait pourtant montrer aux personnes de bons sens que de semblables prophéties restent impossibles.

Vous souvenez-vous de la dépression qui débuta en 1929? Personne ne sut la prévoir. Vous souvenez-vous quand elle se termina? Personne n'avait pu davantage nous annoncer la fin. Les pronostics de ce genre sont encore plus incertains que ceux de Dorval. Et Dieu sait, pourtant comme ceux-là sont farcis d'erreurs.

Une grande différence existe cependant entre ces deux genres de prévisions. Les prévisions atmosphériques sont incapables de changer la température; mais les prévisions économiques sont certes capables d'altérer notre économie. Si un tas de soi-disant "experts" guettent à l'unisson que la dépression s'annonce au prochain tournant, ils sèment si-bien la panique, qu'une crise se réalisera vraiment. Est-ce là leur désir?

La preuve de leur erreur. — Pourquoi aurions-nous une dépression? Les grèves ont diminué énormément. La production industrielle augmente. Nos armées et les comptoirs des magasins sont pleins d'objets qui n'y étaient point l'an dernier. Il est curieux de noter que des milliers de citoyens, ceux-là mêmes qui parlaient de dépenser follement leurs économies après la guerre, ne se montrent nullement pressés de le faire.

Si nous continuons à acheter avec jugement ce qu'il nous faut et à ne pas payer trop cher, surtout à ne pas trop acheter à crédit, excepté pour ce qui est du logement, la situation n'est nullement inquiétante dans le moment. En temps et lieu, les nouvelles autos deviendront abondantes, (au prix normal s.v.p.), les loyers suffisants, et l'on jouira d'autant plus de la vie que les heures de travail ont tendance à diminuer.

La grande dépression de 1929 fut surtout causée par un emballement maladif de la manie du crédit. Mais nos gouvernements prennent apparemment de sages mesures pour prévenir une rechute de ce genre. Les Canadiens semblent avoir acquis la saine habitude d'acheter surtout avec leurs économies ou avec l'argent qu'ils gagnent couramment. A ce rythme, n'oublions pas que nos dollars sortiront très peu du Canada, même si nous les dépensons.

Faisons donc la sourde oreille aux propos pessimistes de ceux qui nous annoncent une dépression prochaine. Nous n'en aurons une que si nous prenons peur, ou si nous agissons aussi stupidement que voilà vingt ans. Il y a toujours le danger que le capital et le travail se livrent à une guerre qui disjoindra notre économie nationale. Mais si les employeurs et employés gardent leurs têtes sur leurs épaules, en faisant chacun leurs devoirs, rien de tel ne se produira.

Ne vivons pas dans une inquiétude inutile. Un fait bizarre à propos de l'inquiétude, "c'est qu'elle est compliquée par instigation", comme diraient les avocats. Il y a sûrement des réalités qui doivent justement nous inquiéter: la maladie grave de l'un de nos enfants, la misère des déshérités de l'existence, et autres choses semblables. Mais ces inquiétudes, devant des faits réels, devraient nous suffire. Pourquoi chercher des inquiétudes imaginaires? Laissons cela aux maniaques. Un médecin nous racontait l'autre jour son expérience avec un patient dans un asile. "Il paraissait si troublé, que je voulais calmer son anxiété. Après avoir écouté un quart d'heure mes propos sereins", il me dit: "Je regrette, docteur, mais je dois m'occuper maintenant de mes inquiétudes. Vos paroles m'ont mis en retard là-dessus, et il faut que je rattrape le temps perdu".

Laissons donc à des malades de ce genre les tracas relatifs à la prochaine dépression. Oublions les misères d'hier; elles sont passées. Ne pensons pas morbide-ment à celles de demain; justement comme le dit le dictionnaire, elles n'arriveront peut-être jamais.

V. TREMBLAY

St-Hubert de Spaulding

(Du correspondant de "L'Écho")

Notes locales:
M. Adrien Duquet fait un séjour à Montréal, où il visite son frère Lucien, à l'hôpital.
Mlle Rosa-Hélène et Marielle Bouchard passent les vacances de Pâques dans la famille de leurs parents, M. et Mme Aimé Bouchard.

M. l'abbé Ubald Poulin, professeur au Séminaire St-Charles de Sherbrooke, passera quelques jours à la cure de notre paroisse, prêtant son concours à Monsieur le Curé.

M. Irénée et Elzéar Lacroix, de Montréal, visitent des parents à St-Hubert.

M. Sébastien Lacroix, de Beauveillé, visite la famille de M. et Mme Lucien Béliveau.

Notes locales

P. M. Luc Mercure, étudiant à l'Université d'Ottawa, a passé les vacances de Pâques dans la famille de M. et Mme L.L. Mercure, ses parents.

Mlle Suzanne Dion, étudiante au Mont Notre-Dame de Sherbrooke a passé les vacances de Pâques dans

J'AI UN MOT POUR CELA



"Allons, Mademoiselle! Tout le pays connaît CE mot-là: c'est V-I-V-A-C-E!"

Commandez le thé Lipton, d'une saveur vivace, chez votre épicière. Connaissez le summum de la délectation grâce à ce thé d'un goût vivace... jamais insipide... toujours si frais, si animé, si satisfaisant qu'on en redemande!

Vivace

est la saveur du THÉ LIPTON

la famille de M. et Mme Joseph Dion, ses parents.

Miles Evelyn et Maryan Stearn, étudiantes à Montréal ont passé les vacances de Pâques dans la famille de M. et Mme G. M. Stearn, leurs parents, récemment.

M. et Mme Ernest Roy, de Québec, étaient à Lac-Mégantic récemment visitant leurs parents.

M. Alain Breton, étudiant au Collège Bourget, de Rigaud, Mlle Madeleine et Marthe Breton, étudiantes au Collège Marguerite Bourgeoys de Montréal, étaient dans la famille de M. et Mme Adèle Breton, leurs parents, à l'occasion des vacances de Pâques.

Son Honneur le maire Paul Leblanc, MM. les échevins Abid Komery et J.-Alfred Roy partaient pour Québec, ce matin, jeudi, où à Villa Manrèse, ils suivront les exercices d'une retraite organisée pour les employés municipaux de notre région.

Mlle Georgette René, de Montréal, a passé quelques jours en notre ville l'hôte de sa mère, Mme Donat René.

M. et Mme Jos. Audet et Mlle Rita Audet, de Grenville, Me, ont visité M. et Mme Philéas Roy ainsi que M. et Mme Ernest Baillargeon de Popolish.

M. Arthur Olson, de Scotstown, en route de Scotstown, était à

Lac-Mégantic, à l'occasion du service et des funérailles de M. R. Morrisson.

MM. Pierre Dubé, étudiant à l'Université d'Ottawa, et M. Jean Dubé, étudiant au Collège St-Laurent de Montréal ont passé les vacances de Pâques dans la famille de Mme J.A. Dubé.

M. Julien Letellier, étudiant à Montréal, a passé la fête de Pâques dans la famille de Mme J.-E. Letellier, sa mère.

M. et Mme Henri Brousseau et leur fils Gilles, de St-Guilhem d'Upton sont venus à Lac-Mégantic où ils ont assisté au service et aux funérailles de Mme Alfred Brousseau, mère de M. Brousseau. M. Léon Giguère, étudiant à

Pâques dans la famille de M. et Mme Georges Giguère, ses parents.

Miles Rolande et Edith Marceau, étudiantes à St-Hyacinthe ont passé les vacances de Pâques dans la famille de M. et Mme Roland Marceau, leurs parents.

Réponse à la...

(suite de la page 3)

vous la femme fut diminuée, mais que de joies vous avez créés.

La Partie de Sucre, de Mlle J. Cauchon, par son réalisme, nous a fait croire que nous étions de la partie.

MITAN

Henri Fillion

AGENT D'ASSURANCES

Soyons patriotes! Travaillons dans nos propres intérêts, en nous assurant dans

LA LAURENTIENNE

Assurance - Vie
compagnie essentiellement canadienne-française.

Soyons des nôtres!

ST-LUDGER

Cté FRONTENAC

Balayeuses électriques à vendre

Ménagères, voilà une aubaine pour vous: Balayeuses électriques, de marque "VATRIC CLEANER" offertes en vente. Assurez-vous une de ces machines modernes et parfaitement neuves. Adressez-vous à:

Henri Latulippe

MARCHAND

LAC MEGANTIC — Cté FRONTENAC

Mars 13-20-27
Avril 3-10

DE BONNS LIVRES POUR TOUS!

Il nous fait plaisir de vous annoncer

l'ouverture d'un SERVICE DE LIBRAIRIE

Romans — Actualités — Littérature — Biographies
Spiritualités — Sciences-Sociales — Mariage et Famille, etc.

Hâtez-vous donc de visiter les comptoirs de

Roméo Dostie

56, rue Laval — Tél.: 228-J — Lac-Mégantic

4 Générations

de femmes nerveuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ, NERVOUSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT

TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CHEMIE FRANCO-AMERICAINE L.T.E.E. 1366, RUE ST-DENIS, MONTREAL 16

Aux Editions Serge Brousseau

"ZIRSKA IMMIGRANTE INCONNUE"

Captivant Roman de 360 pages

de JEAN-M. CARETTE

EN VENTE \$2.00

Lisez le plus intéressant roman, vécu à Québec. — De l'intérêt dans toutes les pages. — Lisez "Zirska", vous rirez, vous pleurez et vous admirerez.

EN VENTE

Editions Serge Brousseau

1896, Ouest Ste-Catherine, Montréal

OU

Chez l'auteur JEAN-M. CARETTE

9, St-Antoine, Ste-Marie, Beauce

Ces gens savent

ce que L'ÉPARGNE signifie...

451,726 NOUVEAUX DÉPOSANTS CHOISISSENT LA B de M.

Pendant la guerre près d'un demi-million de Canadiens se sont ouverts des comptes d'épargne à la Banque de Montréal. Aujourd'hui, il y a sur la liste des déposants à la B de M bien au delà d'un million et demi de personnes.

Nombre de nos clients savent que "demain, ils peuvent avoir besoin de ce qu'ils mettent de côté aujourd'hui". Ainsi, petit à petit, ils accumulent des économies.

Ce sont ces gens-là qui ont combattu l'inflation, rendant ainsi un grand service à leur pays

tout en se rendant service à eux-mêmes.

Ils savent ce que l'épargne signifie; ils comprennent que la confiance grandit quand les dollars s'accumulent; ils savent qu'un magot à leur compte de banque constitue le premier pas vers l'indépendance personnelle et l'acquisition des choses qu'ils désirent le plus.

Pourquoi ne suivriez-vous pas l'exemple que vous donnez plus d'un million de Canadiens, en commençant dès maintenant à porter vos économies à la B de M.

BANQUE DE MONTRÉAL

J.-PIERRE BELLEY, gérant



AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1017

SOUSSION DEMANDÉE

La Commission scolaire de St-Hubert de Spaulding demande des soumissions pour la construction d'une école, suivant les plans et devis fournis par le Département de l'Instruction Publique, série No 10-école d'une classe et sa résidence.

Nous demandons que le dernier lambris du dehors soit en brique ou bloc de ciment; la toiture en tôle galvanisée No 28 ou bardeaux d'asphalte bleu 210 livres à la toise.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 10 mai 1947 et devront être cachetées.

La Commission se réserve le droit de ne pas accepter ni la plus haute ni la plus basse de ces soumissions.

Le contracteur devra faire un dépôt de 10%.

Les travaux devront commencer au début de juillet et être terminés à la fin d'août.

PAR ORDRE

Notes locales

Après s'être montré tout d'abord réticent, le conseil municipal de notre ville, mercredi, pour continuer les délibérations et faire suite à la séance du mardi de la semaine dernière, laquelle avait été ajournée à hier. Dans une autre colonne de notre presen-

te édition, nous offrons à nos lecteurs un rapport détaillé de cette réunion dernière.

Les membres de la Ligue des Propriétaires de chez-nous tenaient une assemblée régulière mardi soir. Elle avait lieu à l'Hôtel de Ville et elle était présidée par M. Jos. Dufrenoy, son président. Dans cette même édition nous en faisons également un rapport complet.

M. Pabbé Paul Lebrun, du Séminaire St-Charles Borromée de Sherbrooke, est venu passer les vacances de Pâques au milieu de ses parents.

M. Léon Cauchon, étudiant au Séminaire St-Charles Borromée de

Sherbrooke ainsi que Mlle Héloïse Cauchon, étudiante garde-malade à Montréal, sont venus passer les vacances de Pâques dans la famille de leurs parents, M. et Mme Alphonse Cauchon.

M. Gilles Tremblay, étudiant au Séminaire St-Charles, de Sherbrooke, était dans la famille de M. et Mme Henri Tremblay, à l'occasion de Pâques.

M. Claude-Hugues Poulin, étudiant au Séminaire St-Charles, de Sherbrooke, a passé les vacances de Pâques dans la famille de M. et Mme L.-Philippe Poulin, ses parents.

M. Elie Leclerc, de Bridgeport, Conn., a visité Mme Rémi Leclerc, sa mère, récemment.

M. Alphonse Audet, sa fille, sont allés passer une fin de semaine à Montréal.

Mlle Joséphine Vallée, de Sherbrooke, est venue visiter M. et Mme Aimé Bertrand, ainsi que Mlle Anna Vallée et sa petite nièce Louise Bertrand.

M. Gérard Huot, étudiant au Séminaire St-Charles Borromée de Sherbrooke, a passé la fête de Pâques dans la famille de M. et Mme Jos. Huot, ses parents.

M. Jean-Guy et Roger Michaud, étudiants au Séminaire St-Charles de Sherbrooke, étaient dans la famille de leurs parents, M. et Mme Jos. Michaud, à l'occasion de Pâques.

M. Jean-Marie Dubé et Raymond Dubé, élèves du Séminaire St-Charles de Sherbrooke, ont passé les vacances de Pâques chez leurs parents de notre ville, M. et Mme Joseph Dubé.

M. Luc et Jean Letellier, étudiants au Séminaire St-Charles de Sherbrooke, sont venus passer les vacances de Pâques dans la famille de leurs parents, M. et Mme Gérard A. Letellier.

M. Raymond Couture, étudiant à l'Université de Montréal, et M. Marcel Couture, élève de l'Académie Commerciale, de Québec, ont passé les vacances de Pâques dans la famille de M. et Mme Antonie Couture, leurs parents.

M. Maurice Bernier, étudiant au Séminaire St-Charles, de Sherbrooke, visitait la famille de M. et Mme J.-A. Bernier, ses parents, à l'occasion de Pâques.

M. Orésime Therrien et Jean Larose, de St-Joseph de Beauce, ont passé quelques jours à Lac-Mégantic, les invités de M. et Mme Léon Drapeau.

Souliers pour Dames et pour Hommes

NOUS VOUS INVITONS A VENIR VOIR NOTRE NOUVEL ASSORTIMENT DE SOULIERS POUR HOMMES, FEMMES et ENFANTS. NOS MODELES SONT DES PLUS NOUVEAUX

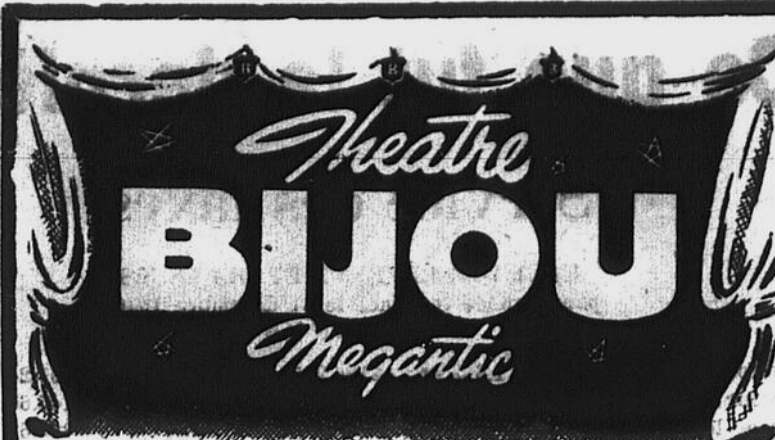
TOUJOURS AU PLUS BAS PRIX CHEZ

Jos. Huot Fils

MARCHAND DE CHAUSSURES GROS ET DETAIL

TEL.: 68

LAC MEGANTIC, Qué.



PROGRAMME

SEMAINE DU 15 au 19 AVRIL

DIMANCHE 3 représentations 2 — 6.45 — 9.15

Errol FLYNN — Eleanor PARKER
"NEVER SAY GOOBYE"
 2ème grand Film
"DETOUR"

Lundi - Mardi 8 h.

Charles COBURN — Tom DRAKE
"GREEN YEARS"
 aussi sujets courts

Mercredi - Jeudi, 8 h.

Film Français
 Michèle MORGAN dans
"LA LOI DU NORD"
 Aussi, COMEDIE et NOUVELLES

Vendredi - Samedi 8 h.

film avec scène en couleurs, de la marine canadienne
"MEET THE NAVY"
 ROY ROGER
"MY PAL TRIGGER"

OUVERTURE TOUS LES SOIRS A 8 HEURES
 DIMANCHE, 3 REPRESENTATIONS
 2 h. — 6.45 — 9.15 P.M.

Petites Annonces

MAISON A VENDRE

Une maison neuve, de deux logements, loyer libre à l'acheteur, offerte en vente. S'adresser à : EMERILDE TREPANIER 140, Rue Bécigneul Lac-Mégantic, Que. Avril 3-10-P

MAISON ET TERRAINS A VENDRE

Pour raisons de santé, j'ai décidé d'offrir en vente ma propriété, située dans le quartier centre, à proximité de l'hôpital, de l'église, et offrant d'intéressants avantages. Deux terrains attenants à cette propriété sont aussi offerts en vente. J'offre, aux intéressés, une partie d'un aménagement de maison, meubles, en excellente condition. S'adresser à : RENE DEBLOIS 16 rue Champlain ou 122, rue Bécigneul Tél.: 62-J et 261-W A. 3—J.N.O.

MAISON A VENDRE

Maison à vendre; conditions de paiement faciles; loyer libre à l'acheteur. S'adresser à : JULES VACHON 52, rue Agnès Lac-Mégantic A. 7—J.N.O.

TERRAIN A VENDRE

Un terrain comprenant 6 lots à bâtir, situé sur la rue Victoria; excellent site pour une industrie près de la voie ferrée. Pour plus de renseignements s'adresser à : J.-ALFRED ROUSSEAU 40, Rue Lavolette Lac-Mégantic A. 4-10-17—P.

BONS POUSSINS ET POUSSINS GRATIS

Lisez ce que M. Broadhurst, de Joliette, Qué., dit au sujet de nos poussins: "Le 30 avril 1946, Vos 208 poussins reçus en excellente condition. Pas un n'est mort au cours du transport. Depuis leur arrivée, j'en ai perdu un seul. C'est le plus vigoureux groupe de poussins encore jamais acheté et je dois ajouter que je fais l'élevage des poussins depuis plus de 40 ans." Commandez dès MAINTENANT et assurez-vous les meilleurs sujets. Voici nos prix: Rocks barré \$12.00; poulettes \$21.00; leghorns blanches \$12.00; poulettes \$24.00; rocks blanches \$15.00; poulettes \$25.00; leghorns brunes \$14.00; poulettes \$25.00; rocks rouges (hybride) \$12.00, poulettes \$21.00; leghorns rocks mêlés (hybride) \$12.00, poulettes \$25.00. Vous recevez en plus des poussins gratuits. **GODDARD CHICK HATCHERY** Britannia Heights, ONTARIO. N. 7—J.N.O.

MANUFACTURE ET MAISON A VENDRE

Manufacture de portes et châssis possédant encore l'outillage nécessaire à la préparation du bois, située dans le quartier Agnès. Maison privée à proximité de la manufacture. Une occasion exceptionnelle pour quiconque désirerait se lancer dans l'industrie. S'adresser à :

BARTHELEMI ROY 27, rue Montcalm Lac-Mégantic J. 23-30 F. 6—J.N.O.

COUCHETTE A VENDRE

Couchette peu usagée pour enfant, à vendre. S'adresser au magasin

JOS. HUOT FILS rue Frontenac LAC MEGANTIC A. 10

ENCANTEUR!

Encanteur pour le district de St-François. Tarif général. S'adresser à : **ARTHUR OLSON** Scotstown, Cté Compton A. 10-17 24—M. 1—P

POUSSINS BRAY

Poussins Bray offerts pour livraison immédiate. Aussi, petits coqs, poussins et poulettes d'un certain âge. Vous serez heureux de compter sur ces derniers pour répondre aux marchés de l'étranger. Si vous désirez d'autres poussins livrables en avril-mai, commandez-les dès maintenant afin de vous assurer ce dont vous désirez. Agent : **WILFRID BELLEFLEUR** C. P. 525 LAC MEGANTIC

LUNETTES TROUVEES

Une paire de lunettes pour dame a été trouvée à l'Hôtel Queen. L'étui porte les nom et adresse de: "Raymond Thisdale, Magog". Prière de réclamer en s'adressant à : **ROLAND GAGNON** Hôtel Queen Lac-Mégantic, Cté Frontenac A. 10

AUTO A VENDRE

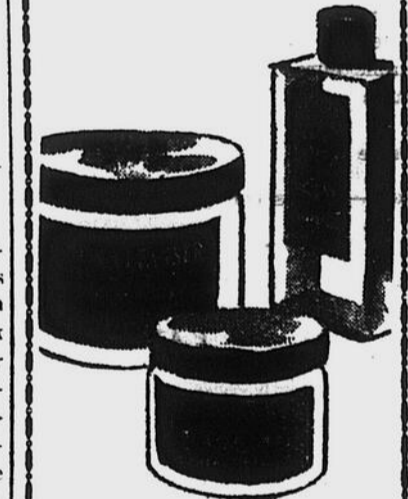
Automobile Pontiac, modèle 1936, réparée à neuf, en très bon état. Profitez de l'occasion, adressez-vous pour plus amples détails à :

L'ÉCHO DE FRONTENAC 26, rue Frontenac LAC MEGANTIC A. 10-17—P.

SERVANTE DEMANDEE

Petite famille demande servante. Bon salaire payé. S'adresser à : **Mme (Dr) Viateur BOLDUC** LAC MEGANTIC A. 10

ATTENTION
 LECTEURS ET LECTRICES!
 Employez les produits **SUNRAY**



Crème nettoyante (genre cold cream)
 Nettoyant liquide
 Crème nourrissante pour la peau
 Crème pour les yeux
 Crème de fondation
 Masque facial
 Solu-tion rafraichissante
 Astringent spécial
 Rouge à lèvres
 Rouge en crème
 Poudre pour le bain
 Crème désodorante
 Poudre désodorante
 Liquide désodorant
 Poudre talcum (pour hommes)
 Poudre pour la figure
 Poudre pour bébés
 Aussi plusieurs autres produits de haute qualité, eaux de toilette et parfums.

Les produits **SUNRAY** sont de qualité supérieure. Demandez-les aujourd'hui à votre marchand.
SUNRAY PRODUCTS 4685 Clanranald Ave. Montréal

Entreposage de fourrures

Mesdames, ne laissez pas vos fourrures se détériorer durant la saison chaude, car vous savez que le pire ennemi de la fourrure, ce ne sont pas seulement les mites, il y a aussi la chaleur. Pour éviter tous ces troubles qui pourraient arriver à vos fourrures et pour les garantir contre le feu et le vol, confiez-les à NETTOYAGE MODERNE ENRG, LAC MEGANTIC, qui se sont acquis une réputation des plus modernes, à l'épreuve de tout et à air conditionné à cet effet.

N'oubliez pas que toutes vos fourrures qui seront confiées à : NETTOYAGE MODERNE ENRG, LAC MEGANTIC, seront nettoyées avant d'être placées dans la voûte, choses essentielles, car vous ne serreriez pas vous-même un vêtement sale et à la sortie de la voûte, elles seront lustrées. Encore une chose nécessaire pour protéger vos fourrures.

Autre chose à noter, toutes les fourrures qui seront confiées à : NETTOYAGE MODERNE ENRG, LAC MEGANTIC, seront protégées contre le feu et le vol pour un an, par une compagnie d'assurance, ce qui veut dire que quand vos fourrures vous reviendront à l'automne, elles resteront assurées pour la balance de l'année contre le feu et le vol et cela chez vous ou n'importe où en dehors de votre demeure.

NETTOYAGE MODERNE ENRG, LAC MEGANTIC, prendra aussi les manteaux et les pardessus de drap pour entreposage.

NETTOYAGE MODERNE ENRG, LAC MEGANTIC, s'occupera aussi de réparations de fourrure de tous genres. Ces réparations seront exécutées par des experts en la matière, avec une attention spéciale. Un estimé vous sera fourni pour les prix avant de commencer les travaux et vous serez à même d'accepter ou de refuser ces estimés.

Les personnes qui demeurent dans les environs de Lac-Mégantic et qui seraient intéressées à l'entreposage de fourrures, n'auront qu'à communiquer par lettre ou par téléphone à : NETTOYAGE MODERNE ENRG, LAC MEGANTIC, qui se fera un plaisir d'aller chercher ces effets à la demeure du client.

TAUX POUR ENTREPOSAGE : 2% pour les manteaux de drap; 2½% pour les manteaux de fourrure.

Donc n'hésitez pas, confiez vos fourrures et vos manteaux de drap sans crainte, à : NETTOYAGE MODERNE ENRG, LAC MEGANTIC, et vous serez assurés de la meilleure protection.

NETTOYAGE MODERNE ENR.

LAFLECHE & VALLEE, propriétaires
 151 a, Rue Frontenac Tél.: 126 j LAC MEGANTIC
 C. P. 577